

## Dedicatio Aquensis

Richard Forgeur

---

### Citer ce document / Cite this document :

Forgeur Richard. Dedicatio Aquensis. In: Scriptorium, Tome 42 n°1, 1988. pp. 76-83;

doi : <https://doi.org/10.3406/scrip.1988.2005>

[https://www.persee.fr/doc/scrip\\_0036-9772\\_1988\\_num\\_42\\_1\\_2005](https://www.persee.fr/doc/scrip_0036-9772_1988_num_42_1_2005)

---

Fichier pdf généré le 29/06/2022

# NOTES ET MATÉRIAUX

## DEDICATIO AQUENSIS

Les codicologues, les paléographes, les historiens de la culture, les liturgistes s'efforcent de déterminer à quelle église a pu appartenir un livre liturgique.

Pour y parvenir ils ont peu de moyens.

Un de ceux-ci est la date de l'anniversaire de la dédicace mais ils se heurtent à deux difficultés.

La première est que la plupart des livres du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ne la mentionnent pas. La connaissent-ils, ils se heurtent à la seconde : l'absence de répertoire qui ferait savoir que telle église célèbre tel jour l'anniversaire de sa dédicace. Cette lourde lacune pourrait être aisément comblée. Dans chaque pays, ou à un échelon plus élevé, un bureau pourrait centraliser les mentions des dédicaces.

Je ne veux évidemment pas retenir les dédicaces des quatre basiliques majeures de Rome que l'on trouve de plus en plus que l'on s'approche des temps modernes, ni de celle de *Sancta Maria ad martyres* — l'ancien Panthéon de Rome — célébrée le 13 mai ; ancêtre de la Toussaint, elle est fréquente jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle ; mais sa présence a égaré bien des chercheurs qui ont cru y voir la preuve que tel ou tel manuscrit avait été à l'usage de cette basilique.

Je rappelle, en passant, celle de l'église romaine de Saint-Michel (29 septembre), qui est à l'origine du choix de la date de la fête de cet archange. Elle a fourvoyé certains historiens notamment au sujet du psautier de l'abbaye d'Hastières qu'ils attribuent, de ce fait, à celle de Waulsort.

Je voudrais entretenir le lecteur de la date d'une autre dédicace qui a parfois plongé des savants dans la perplexité, celle de l'église royale Sainte-Marie à Aix-la-Chapelle.

Cette étonnante église, édifiée par Charlemagne vers l'an 800, subsiste et retient toujours l'attention des archéologues et des historiens de l'architecture.

Elle aurait été consacrée par le pape Léon III, le 6 janvier 805, selon les *Annales Tilenses* (1) mais Éginhard, le biographe de Charlemagne, n'en dit rien.

C'est lors de ce même voyage que le pape Léon III aurait consacré la cathédrale de Tongres le 9 mai 804 et l'église de Visé, devant Charlemagne et sa cour, selon des anciens chroniqueurs qui précisent que la dédicace de l'église d'Aix s'était déroulée devant 366 archevêques et évêques dont les saint Monulphe et Gondulphe, sortis de leur tombeau et venus à Aix pour parfaire le nombre (2).

(1) M.G.H., S.S. t. 24, p. 22 ; FAYMONVILLE (Karl), *Das Münster zu Aachen*. (Munich, 1916), p. 60.

(2) Jean PAQUAY, historien du chapitre de Tongres, a rejeté la légende de la consécration de Tongres par Léon III, dans *Bull. Soc. Art et Histoire Diocèse de Liège*, t. 13 (1902), p. 475-530 et *Bull. Soc. Hist. et Litt. du Limbourg*, t. 22 (1904), p. 229-256.

Cette croyance est depuis longtemps considérée comme légendaire par les historiens locaux : certains la rappellent « pour mémoire » (3), d'autres préfèrent l'omettre (4).

Les livres liturgiques écrits depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle — nous allons les passer en revue — omettent l'anniversaire de cette dédicace du 6 janvier et ne connaissent que celle du 17 juillet, dont on ignore aussi l'origine, il faut le reconnaître. Dès lors, une alternative inéluctable : ou bien la dédicace du 6 janvier est une légende inventée lors de la canonisation de Charlemagne (1166) pour « rappeler » ses bonnes relations avec le pape Léon III, ou bien cette dédicace eut lieu à la date susdite mais l'anniversaire fut transféré au 17 juillet (pourquoi ce jour ?) parce que la concurrence de cet anniversaire avec l'Épiphanie empêchait de la célébrer avec l'attention souhaitable.

Non, ce n'est pas de cette dédicace du 6 janvier que je voudrais parler, malgré tout son intérêt, c'est de l'autre, celle du 17 juillet.

Je voudrais d'abord rappeler les manuscrits qui, du début du XIII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle, mentionnent cette fête, dans le but d'établir qu'il n'y a pas de doute à cet égard. Ensuite, j'attirerai l'attention sur 10 manuscrits qui indiquent la fête mais qui, de toute évidence, n'ont jamais appartenu à cette collégiale.

La mention de la dite dédicace risque d'induire dans l'erreur des chercheurs non avertis et les égarer.

Ce sera l'objet du second paragraphe.

En 1924, le P. Odilon Gatzweiler, O.F.M. (5), a publié un catalogue très détaillé de plus de 70 manuscrits liturgiques qui appartiennent encore aujourd'hui à l'église Sainte-Marie d'Aix, ou qui sont dispersés dans des bibliothèques diverses. Il en relève au moins sept qui mentionnent, au 17 juillet, l'anniversaire de la dédicace, par les mots « *dedicatio in aquis, dedicatio sanctae Mariae, dedicatio ecclesie Marie in aquis* », plus tard, « *dedicatio Beatae Mariae virginis in aquis* ».

Le plus ancien qui nous concerne est un « *ordo* » (Bonn, Université : S. 1559) antérieur à 1215.

En effet, la « *Translatio sanctissimi Caroli* » est encore inscrite au 29 décembre ; depuis le transfert des reliques dans la nouvelle châsse, l'actuelle, le 27 juillet 1215, la fête de la translation de Charlemagne fut déplacée à cette dernière date (6).

La dédicace apparaît le 17 juillet : c'est probablement la première mention à cette date. Elle est suivie de peu par celle d'un missel de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (7) et d'un bréviaire des environs de 1280 (Darmstadt 940) (8).

(3) SCHNITZLER (Hermann), *Der Dom zu Aachen* (Düsseldorf, 1950), p. vii ; STEPHANY (Eric), *Beobachtungen und Bilder zur Geschichte des Aachener Domes* dans *Berichte des Karlvereins zur Wiederherstellung des Aachener Domes*, 1968, p. 8.

(4) LICHUS (Heinrich), *Die Verfassung des Marienstiftes zu Aachen bis zur französischen Zeit* dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. 37 (1915) p. 1-141.

(5) Dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. 46 (1924), p. 1-222.

(6) Id., p. 192-196 et 19.

(7) Florence, B. Laurenz. Pal. 4 où le manuscrit passait jusqu'il y a peu pour un livre provenant d'Aix-en-Provence, erreur du premier catalogue de Bandini, que j'ai pu corriger par la lecture du manuscrit.

(8) Omis par GATZWEILER et décrit par Leo EIZENHÖFER et Hermann KNAUS, *Die liturgischen Handschriften der Hessischen Landes- und Hochschulbibliothek Darmstadt*, (Darmstadt, Wiesbaden, 1968), p. 263-264.

La date du 17 juillet est maintenue dans les livres des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>(9)</sup> même après la reconstruction du chœur, commencée en 1355. Le reste de l'église carolingienne étant conservé, il n'y eut jamais d'autre consécration de l'église.

L'anniversaire de la dédicace de ce chœur, consacré le 28 janvier 1414<sup>(10)</sup>, se célébrait le dimanche avant la fête de saint Charlemagne (28 janvier) et n'entre donc pas en ligne de compte.

Tous les livres liturgiques du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, pour le moins, nous révèlent que l'anniversaire de la dédicace de la collégiale était fêté le 17 juillet. C'est un point acquis. Aucun ne fait mention du 6 janvier.

On devrait logiquement déduire du paragraphe précédent que tous les livres liturgiques portant, à la date du 17 juillet, une mention telle que *dedicatio ecclesie B.M.V. in aquis*, proviennent de cette église. C'est là que le bât blesse.

Je vais en effet énumérer rapidement 10 manuscrits qui sont dans le cas et qui, manifestement, proviennent d'autres églises, tout en signalant les éléments aixois qui s'y trouveraient.

**1. Düsseldorf, Stadtbibl. Inv. C. 58** (en dépôt à la Bibl. de l'Université). Psautier romain. Fin XII<sup>e</sup> siècle.

Une première remarque s'impose : ce livre que beaucoup s'obstinent à appeler bréviaire n'en est pas un : il ne contient, en effet, ni lectures, ni répons, ni hymnes, ni cantiques, ni autres éléments essentiels à l'office<sup>(11)</sup>.

Il n'est pas davantage un psautier liturgique car non seulement les antennes font défaut mais, de plus, les psaumes sont transcrits selon l'ordre biblique et non liturgique : c'est un psautier<sup>(12)</sup> : le format (24 × 16 cm) indique un livre de chœur.

Cependant les belles grandes initiales ornées des psaumes 1, 26, 38, 52, 68, 80 et 97 qui constituent le premier psaume chanté aux matines des sept jours de la semaine prouvent que le psautier servait au chant de l'office selon l'*ordo* dit romain, séculier ou canonial, à l'encontre de celui des moines (bénédictins, chartreux et cisterciens) qui les disposaient d'une autre manière<sup>(13)</sup> :

(9) GATZWEILER, *op. cit.* p. 17, 19, 93, 97, 99.

(10) Id., p. 15.

(11) Il n'existe pas de catalogue imprimé des manuscrits de Düsseldorf. Ce manuscrit a été l'objet d'une étude approfondie du point de vue stylistique, paléographique et artistique de la part de Peter Bloch, parue dans les *Aachener Kunstblätter* 22 (1961) p. 43-45, 3 figures, où l'auteur le rapproche du beau missel de Steinfeld (abbaye de Prémontrés au Sud-ouest de l'ancien diocèse de Cologne) et recherche le centre de production des manuscrits apparentés (p. 37-60). Il dit souhaiter une étude du calendrier. Je remercie le docteur G. Karpp, conservateur des manuscrits de Düsseldorf qui m'a facilité l'étude.

(12) Au début du XV<sup>e</sup> siècle, alors que le manuscrit était devenu la possession de l'abbaye cistercienne d'Altenberg, non loin de Düsseldorf, on a ajouté quelques noms de saints au calendrier, la *commemoratio parentum nostrorum* (20/11) et, à la fin, des prières, des lectures des morts et un hymnaire ; mais il s'en faudrait encore de beaucoup pour que le psautier devienne un bréviaire ! Cet apport ne sera pas pris ici en considération.

(13) Commençant les matines par les psaumes 20, 32, 45, 59, 73, 85 et 101. Les deux fêtes de s. Benoît sont en noir ; celle de s. Bernard, en rouge, fut ajoutée à la suite de celle de s. Porphyre à l'époque où le psautier était à Altenberg. Les autres fêtes cisterciennes (Robert, Guillaume et Malachie) ne le furent pas. Le XVII<sup>e</sup> siècle y apporta encore beaucoup d'autres additions concernant pour la plupart l'ordre de Cîteaux.

Outre ces motifs, par eux-mêmes suffisants pour écarter la possibilité de la provenance d'Altenberg, on remarquera l'absence de mention des dédicaces de ce monastère, que ce soient celles de l'église romane : jeudi 7 novembre 1140, 12 avril ou 25 août, ou celle de l'actuel édifice gothique, dimanche 3 juillet 1379. Ces dates sont connues par une chronique du 15<sup>e</sup> siècle et relevées par Gilbert WELLSTEIN dans *Cistercienser Chronik*, 21 (1909), p. 259, 261 et 264. Le fonds des manuscrits de l'abbaye de Camp a été mêlé à celui d'Altenberg, d'où confusion possible, mais la date de la dédicace de Camp, le 12 septembre, fait défaut également (*ibidem*, p. 311).

La deuxième question posée consiste à identifier la région où ce psautier a été en usage. L'étude du calendrier, contemporain du reste, va nous le permettre.

Selon l'usage, les noms des fêtes plus importantes sont écrits en rouge ; ils le seront ici en petites capitales. Le rit des fêtes fait défaut ; la mention *co* qui indique une simple commémoration fut ajoutée plus tard.

En premier lieu, on constate que tous les saints du propre du diocèse de Cologne sont présents (14) : Switbert, Héribert, Évergile, Quirin, AGIOLPHE, Ewald, GÉRÉON, 11.000 VIERGES, SÉVERIN et CUNIBERT. La mention des ss. Maurs et des 11.000 vierges sont précédées de *In Colonia*.

En outre trois fêtes locales sont reprises : *Translatio s. Annonis*, (29/4), *Translatio ss. Cassii, Florentii et Malusii* (2/5), et *s. Potentini*, (18/6), respectivement titulaires de l'abbaye de Siegburg, de la collégiale de Bonn et de l'abbaye de Steinfeld, toutes trois situées dans la partie Sud du diocèse de Cologne. Ces trois fêtes, écrites en noir, ignorées du propre colonais, montrent que le psautier fut en usage précisément dans cette région, mais, n'étant pas rubriquées, excluent ces trois monastères.

Deuxième remarque : l'abondance des fêtes de saints du diocèse de Liège. Sans doute, on en trouve généralement trois dans tous les livres colonais et, en revanche, trois ou quatre colonaises dans les livres liégeois mais, ici, huit fêtes liégeoises sont mentionnées : SERVAIS et LAMBERT ainsi que Gertrude, Corona d'Aix-la-Chapelle, Remacle, Théodard, Amour de Maestricht et Hubert.

C'est un fait particulier sur lequel nous reviendrons.

Les autres diocèses suffragants de Cologne sont mal représentés : Utrecht, une fête (Willibrord), Münster (Ludger), Osnabrück et Paderborn par aucun.

Par contre on trouve trois saints trévires, diocèse jouxtant celui de Cologne (Goar, Florent, Valère), deux de Mayence (Alban et Sévère), un de Würzburg (Kilian), un d'Augsbourg (Ulrich) et deux d'Eichstätt (Wunibald et Willibald) selon l'habitude médiévale de la Rhénanie.

La conclusion est nette : le livre provient du Sud du diocèse de Cologne, d'une église où les saints liégeois jouissaient d'une préférence marquée et plus précisément ceux de Maestricht-Aix.

Mais qui desservait cette église ? Nous avons vu que les moines sont exclus ; les chanoines séculiers le sont aussi.

En effet, trois éléments vont nous conduire chez les réguliers : le fait que le calendrier indique un saint chaque jour, même en carême, que s. Augustin est écrit en rouge et que la translation de ce saint est fêtée, sont des usages propres à des réguliers qui suivent une règle de saint Augustin, ce qui est le cas pour la plupart d'entre eux.

En ce temps-là existaient les ordres militaires et surtout les chanoines réguliers.

Les premiers ne paraissent pas devoir être retenus : leurs clercs, peu nombreux, chantaient-ils l'office solennel avec leurs chevaliers, d'ailleurs en mission en Orient ? C'est peu probable.

Et pourquoi auraient-ils mêlés tant de saint liégeois ?

Les Prémontrés sont exclus : leur seul monastère de la région est la célèbre abbaye de Steinfeld mais son patron, Potentin, est écrit en noir en second lieu après la mention des SS. Marc et Marcelien.

De plus le calendrier Prémontré des environs de 1200 est connu par plusieurs manuscrits (15) : il n'a rien de commun avec celui du livre que nous étudions.

Les « anciens » chanoines réguliers, ceux qui n'appartenaient à aucun ordre, n'avaient pas de monastère au Sud du diocèse de Cologne, (16), mais les chanoinesses en avaient un, à Marienthal (17).

Il existait au XII<sup>e</sup> siècle, à Klosterrade (18) (Rolduc), au diocèse de Liège, près d'Aix, pas loin de Maestricht, une abbaye mixte de chanoines réguliers, dont la fondation avait été fortement aidée par

(14) Il ne paraît pas utile d'indiquer le jour des fêtes célébrées à leur date conventionnelle.

(15) Il est publié et étudié par Placide F. LEFÈVRE, *L'ordinaire de Prémontré d'après des manuscrits du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1941. p. 125-138.

(16) A. HAUCK, *Kirchengeschichte Deutschlands*, 3<sup>e</sup> Teil, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> édition, Leipzig, 1906, p. 956-960.

(17) Allemagne fédérale, Rheinland-Pfalz, Kreis Ahrweiler, comm. de Dernau, près d'Ahrweiler. Les titulaires étaient Sainte-Marie et Saint-Jean l'Évangéliste.

(18) Pays-Bas, Limbourg, comm. de Kerkrade, à 10 km. au nord d'Aix-la-Chapelle.

le comte de Saffenberg établi à Saffenburg sur l'Ahr, qui lui avait donné des biens-fonds. Le nombre de religieuses, 37, étant devenu excessif aux yeux du prévôt, Jean, celui-ci construisit un couvent à Marienthal pour les y établir, ce qui fut réalisé en 1140<sup>(19)</sup>. Voici donc nos religieuses résidant au diocèse de Cologne, relevant de leur prévôt ou abbé soumis à l'évêque de Liège, habitant à une petite centaine de kilomètres sans route ni fleuve pour les rejoindre.

N'est-il pas tentant de considérer ce couvent de Marienthal, mi-colonais, mi-liégeois, comme répondant le mieux et semble-t-il, le seul, à la liturgie du manuscrit C. 58 ?

Rappelons-nous que dans sa longue étude très fouillée sur le beau missel de Steinfeld, Peter Bloch a souligné la similitude entre ce livre et le psautier qui nous retient. Or Steinfeld et Marienthal sont situés à moins de 40 km. l'un de l'autre. Somme toute, nos conclusions se rejoignent.

Nous avons vu que parmi les saints liégeois repris au calendrier, saints dont le culte est très fréquent dans la région, il s'en trouve cependant deux, plus locaux, Amour de Maestricht et Corona d'Aix. Or Klosterrade se trouve entre ces deux villes.

Autre fait, digne de remarque : saint Nicolas a deux fêtes : une *Translatio* (le 9/5) qui n'est pas fréquente et celle du 6/12, où on lit « *Nikolai pyssimi episcopi* » en rouge et non simplement *episcopi* comme pour les autres évêques. Est-ce le signe d'une dévotion particulière à l'évêque de Myre ?<sup>(20)</sup>

Pour revenir enfin à notre problème initial — mais il était nécessaire de déterminer, au préalable, l'origine du psautier — j'ajouterais que, le 17 juillet, se trouve une mention, *Dedicatio aq'sg'ni* que je n'hésite plus à lire *aquisgrani*, éclairé par les neuf autres cas qui vont suivre. Elle paraît avoir été écrite non par le scribe de la première couche mais peu de temps après, à la suite de la fête de ce jour s. *Sperati et Marcialis*.

C'est la seule dédicace inscrite dans le calendrier, hélas, et ce n'est pas celle de l'église où le psautier était en usage car l'absence de la mention des saints de l'église royale d'Aix en témoigne suffisamment.

La suite de cet article va éclairer cette optique.

## 2. Paris, B.N., Lat. 1079. Psautier pour l'ordre Teutonique, provenant d'un couvent du diocèse de Trèves.

Le calendrier (xv<sup>e</sup> s.) est conforme à l'usage de l'ordre<sup>(21)</sup>, y compris les fêtes de s. Lambert et de ste Gertrude qui ne sont donc point des critères. Par contre, les litanies (fol. 120 et 121) de la même époque, citent le « *magistrum nostrum et omnes congregations sibi commissas* » et un groupe de trois trévires, Euchère, Valère et Materne, au milieu d'autres qui n'ont rien de significatifs ; les saints liégeois (Gertrude) ou colonais (Géréon et Séverin) sont les seuls cités : on est donc loin de ces diocèses. On remarquera que le nombre élevé de saintes femmes, 47 par rapport aux 19 martyrs et 21 confesseurs.

## 3. Laon, B.m. 260. Bréviaire pour l'ordre Teutonique. XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

La longue analyse de Leroquais<sup>(22)</sup> suffit largement à établir que ce bréviaire, contrairement aux dires de l'étiquette, n'a rien de monastique et appartient à l'ordre Teutonique. La fête de saint

(19) HAUCK, *op. cit.*, p. 257. Charles DEREINE, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert* (Bruxelles, 1952), p. 205 et 216. L'auteur insiste sur les nombreuses interventions de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Liège dans les affaires de Rolduc, vu les nombreux biens de Rolduc dans la vallée de l'Ahr.

(20) Une enquête de MEISEN (Karl), *Nikolauskult und Nikolausbrauch im Abendlande* (Düsseldorf, 1931), donne, p. 146-149, une liste des lieux de culte de s. Nicolas dans le diocèse de Cologne. *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz : die Kunstdenkmäler des Kreises Ahrweiler* (Düsseldorf, 1938) p. 165, 227-232, 408 et 518, n'a pas révélé de culte de s. Nicolas à Marienthal.

(21) GROTEFEND (Herman), *Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit* (Hanovre 1891-1898), t. 2, 2<sup>e</sup> part., p. 27-30. Et Darmstadt Landesbibliothek 872, antiphonaire-hymnaire de ± 1300 ; 850 antiphonaire d'hiver, vers 1490 ; 878 antiphonaire d'hiver vers 1512 ; 995 bréviaire de ± 1320 : V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, 1934) t. 2, p. 152. Comparer aussi à Bruxelles, B.R. 19004 (cat. 524) bréviaire de la paroisse d'Elsen de l'ordre Teutonique (près de Grevenbroich), jadis diocèse de Cologne, datant du xv<sup>e</sup> siècle.

(22) LEROQUAIS (Victor), *Les bréviaires...* t. 2, p. 152-155.

Servais, avec 9 lectures, est, par contre, étrangère à ces religieux et oriente vers Maestricht où ils possédaient un couvent, souvent résidence du commandeur des Vieux-Joncs.

Aucun autre saint qui ne soit courant dans l'ordre, même pas Lambert. Mais à cette couche primitive, de nombreuses additions ont été effectuées qui apportent la conviction que le livre fut en usage dans le diocèse de Liège (Translation et triomphe de saint Lambert, etc..) et, de plus, dans le couvent de Saint-André de cette ville qui possédait l'église Saint-Gangulphe. En effet, ce dernier jouit d'un *totum duplex*, alors que le rit de sa fête est ordinairement assez modeste, dans le diocèse de Liège. De même rit, une translation de s. André, le 9 mai, inconnue dans l'ordre teutonique et dans la liturgie liégeoise du diocèse, met en lumière le titulaire de l'église siège de l'ordre en cette cité.

4. **Liège, Arch. de l'État, fonds Stavelot-Malmédy I 538**<sup>(23)</sup>. Calendrier de l'abbaye de Malmédy. XII<sup>e</sup> siècle.

Les dédicaces de l'abbatiale de Malmédy et l'absence de celles de Stavelot prouvent que, contrairement à ce que croyait Halkin, <sup>(24)</sup> ce livre provient du monastère malmédien, situé au diocèse de Cologne.

Une main du XIII<sup>e</sup> siècle y a ajouté la mention qui nous retient quoique Aix fit partie du diocèse de Liège dont Malmédy était proche.

5. **Darmstadt, Landesbibl. 885** (cat. II 96) <sup>(25)</sup>. Collectaire, rituel et office des morts de l'abbaye d'Inde. Cornelimünster. Vers 1204.

Cette autre abbaye du diocèse de Cologne, dédiée aux saints Corneille, Cyprien et Hermès, se trouvait à une dizaine de kilomètres d'Aix, au S.E.

Le rit élevé des fêtes spéciales aux patrons du monastère et sa dédicace prouvent l'origine de ce livre où la « *dedicatio Aquis* » est cependant inscrite en rouge, comme les grandes solennités. Il faut se rappeler que le couvent a été fondé par Louis le Pieux, fils de Charlemagne, ce qui, joint à la proximité des lieux, pourrait expliquer les liens entre les deux églises.

6. **Darmstadt, Landesbibl. 886** (cat. II 64) <sup>(26)</sup>. Psautier romain. Vers 1250.

L'étude du calendrier a conduit les auteurs du catalogue dans la région de Verden, Brême, Hildesheim et Lüneburg, mais, au vu de la dédicace d'Aix, en rouge, ajoutée un peu après la rédaction du livre, ils ont pensé que celui-ci fut à l'usage de cette église.

Je n'en suis pas persuadé car je n'y trouve aucun autre grand saint aixoix tels que Charlemagne, Victor et Corona ni Léopard qu'un clerc d'Aix, utilisant le livre, n'aurait pas manqué d'ajouter au même titre que la dédicace. Ne serait-ce pas un beau cas où celle-ci déroute les catalographes les plus compétents ?

L'addition de quatre fêtes de saints liégeois et de huit colonais dont six soulignés en rouge, incite à penser que le psautier vint du nord de l'Allemagne dans les mains d'un clerc rhénan résidant peut-être près d'Aix, donc près de la limite de ces deux évêchés.

(23) Ancien Dusseldorf, Arch. de l'État, R.m. 22F.

(24) HALKIN (Joseph), *Inventaire des archives de l'abbaye (sic) de Stavelot-Malmédy*, dans *Bull. comm. royale d'histoire*, 5<sup>e</sup> sér., t. 7, (1897), p. 289-295.

(25) Longue description dans le catalogue cité ci-dessus, t. 2, p. 243-245.

(26) Longue description dans le catalogue déjà cité, t. 2, p. 177-180.

7. **Reims, B.m. 187** (27). Martyrologe-obituaire de la prévôté de Meerssen. XIV<sup>e</sup> siècle.

Située dans l'ancien diocèse de Liège, à une dizaine de km. au N. E. de Maestricht, cette prévôté bénédictine releva longtemps de l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

Selon l'usage ce livre était destiné aux lectures de primes : martyrologe, règle et obituaire.

Le calendrier contient des saints rémois, trois colonais, sept liégeois dont ceux de la région de Maestricht, Gerlach, Amour, et Monulphe-Gondulphe ainsi que trois du diocèse de Metz.

La proximité d'Aix, 30 km., pourrait expliquer la présence de la « *dedicatio aquen.* ».

8. **Trèves, Stadtbibl. 360/1024** (28). Missel. XIV<sup>e</sup> siècle.

Monsieur René Nolden, archiviste de la ville, a récemment étudié ce missel et m'a communiqué le résultat de ses recherches. Ce livre ne provient pas de la région aixoise, même si une main plus récente a ajouté, le 16 juillet « *dedicatio aquensis ecclesie* », car le calendrier (XIV<sup>e</sup> s.) contient en rouge les grandes fêtes des saints trévires Maximin, Mathias, Siméon etc.. Des feuilles de comptes prouvent que, au plus tard aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le livre se trouvait à l'église de Dalheim (à 7 km. à l'Ouest de Remich — G. D. Luxembourg) où l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves avait des biens. Il ne s'explique pas la mention aixoise, lui qui a consacré une étude aux revenus du chapitre d'Aix.

9. **Darmstadt, Landesbibl. 3714** (cat. II 108) (29). Bréviaire colonais. Vers 1450.

Ce bréviaire provient de la collégiale Saint-André à Cologne : le calendrier est très nettement colonais comme la dédicace de la cathédrale, le 27 septembre ; celle d'Aix, le 16 juillet (et non le 17) est un hors-d'œuvre.

Par contre, celle de la collégiale colonaise fait défaut, mais dans beaucoup, presque la majorité, des livres liturgiques, la dédicace n'apparaît ni au calendrier ni au propre des saints, l'office ou la messe étant relégué vers la fin de l'ouvrage. Il faut supposer que l'utilisateur connaissait la date par cœur.

10. **Munich, Staatsbibl., Clm 10075** (Pal. 75). Missel de l'église paroissiale de Ratingen. XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce grand missel appartint longtemps à l'église de la ville de Ratingen, jadis dans le comté de Berg, diocèse de Cologne, à 15 km. au N.-E. de Düsseldorf. L'électeur palatin Charles-Théodore, mort en 1799, l'acquit, le fit relier à ses armes et l'emporta à Munich où il trouva place dans le fonds « palatin » (30).

Une étude (31) a établi que la liturgie de ce beau missel est très proche de celle de la cathédrale de Cologne dont la dédicace est insérée à la date du 27 septembre. Le 11 décembre 1165, l'archevêque incorpora cette cure à la prévôté de la cathédrale. Des revenus de la paroisse sont inscrits dans le livre ainsi que la mention « *Ratingen 1619* ».

(27) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 38 (Paris, 1904), p. 440-441. On corrigera Thodart en Théodard et Visi en Ursi. Je dois la connaissance de ce manuscrit à Monsieur E-A. Overgaauw, attaché au cabinet des manuscrits de l'université de Leyde, qui prépare une étude exhaustive sur les martyrologes des diocèses de Liège et Utrecht.

(28) KEUFFER (Max), *Die liturgischen Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier* (Trier, 1897), p. 7. Comme très souvent, l'ancienne étiquette « *Missale coloniense* » est erronée. Je remercie vivement M. Nolden pour son aide efficace.

(29) Pages 268-271 du catalogue cité.

(30) *Bayerischen Staatsbibliothek München. Katalog des lateinischen Handschriften*. T. 4, pars 1 (Munich 1874).

(31) DRESEN (Arnold), *Ein Ratinger Messbuchcodex aus dem 12-13<sup>e</sup> Jahrhundert* dans *Düsseldorfer Jahrbuch*, t. 26 (1913-1914), p. 1-34. Le calendrier est édité p. 17-34 ; de plus, janvier et février sont reproduits en photographie.

## NOTES ET MATÉRIAUX

L'écriture semble dater du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce livre, à liturgie purement colonaise, en usage à Ratingen, à 80 km. d'Aix, porte au 17/7, *dedicatio ecclesie beate Marie in Aquis*.

Nous trouvons donc dix livres portant la mention de la dédicace de l'église collégiale Sainte-Marie d'Aix qui n'ont assurément pas été en usage dans ce «Münster»: deux missels, trois psautiers, deux bréviaires, un collectaire, un martyrologue et un calendrier isolé; six proviennent d'églises du diocèse de Cologne, deux de celui de Trèves et deux seulement du diocèse de Liège où elle était située!

Dans quatre cas au moins la mention a été ajoutée, apparemment au XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces livres sont, pour la plupart, destinés à l'office public, soit par leur nature, soit par leur format. Ils contiennent donc le texte officiel en usage dans une église, chanté par tous les chanoines ou les moines: il n'est pas question de livres privés où pourraient intervenir les préférences ou la piété d'une personne.

Le fait qu'elle soit parfois ajoutée exclut la mention d'un usage ancien, d'une survivance assez normale dans une liturgie, somme toute, très traditionnelle.

Alors d'où vient cet attachement à l'église de Charlemagne?

Boulevard Frère-Orban 39  
B-4000 LIÈGE

Richard FORGEUR

## QUIS QUID UBI QUIBUS AUXILIIS...

### NOTES ON THE TRANSMISSION OF THE HAGIOPOLITES \*

In late 1983 I typed the last off-set material for my edition of the *Hagiopolites* (1)—in a *crescendo* which was dictated by the stern dead-line set by my university superiors. The material had to be sent on at 8 o'clock in the morning; I managed to finish half-an-hour earlier, after some 23 hours at the typewriter. One hour after midnight I needed to stretch my legs and my mind—and the former took the latter to Dietmar Najock's Teubner edition of the *Anonymi Bellermannii* (Leipzig 1975). Skimming its preface I noticed a curious detail in the description (on p. vii) of one of the manuscripts, Gr. Acquisti Doni 64 in the Laurenziana: «in folio 7r nota 'ex Cod. Ms. Bibl. Palat. in quo est Pselli Synopsis' indicatur, unde quae hic incipiunt hausta sint. si autem folium 7 ante folium 2 ponas, omnia quae sequuntur usque ad subscriptionem scribae Nicolai in folio 6r transcriptam hoc ordine in codice Vaticano Palatino Gr. 281 scripta *fuisse* invenies (my underlining).» Why not *scripta esse*? A footnote at the bottom of the page gave the answer: After a reference to Stevenson's catalogue of the Vatican Palatini Graeci (2)—where Palat. gr. 281 is described on p. 157—Najock continues: «hic codex anno 1040 a Nicolao scriptus *hodie* deperditus est». Later on in the preface the loss of the

\* At the occasion of Michel Huglo's 65 th birthday—December 14, 1986—a nicely bound volume of not yet published papers was presented to him by a group of friends. The present paper was included in this unique *Festschrift*.

(1) *Université de Copenhague. Cahiers de l'Institut du Moyen-âge grec et latin*, publiés par le directeur de l'Institut. 45: *The Hagiopolites. A Byzantine Treatise on Musical Theory*. Preliminary edition by Jørgen RAASTED. Copenhagen, 1983.

(2) Henr. STEVENSON Senior, *Codices manu scripti Palatini Bibliothecae Vaticanae descripti*. Romae, 1885.